

PREMIÈRE JOURNÉE

le 19/02/2019

10h15 à 11h15

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M^{me}

Le Document m'a pas été distribué avant le 26/1/17,
pourquoi??

Qu'est ce que le District?

Est ce que le conseiller chargé de l'environnement
a interrogé les communes déjà concernées pour
déduire les avantages et les inconvénients?

Ce document fournit aucun renseignement sur les
nuisances, les fréquences des transports, les
chemins ont été refaits ne vont ils pas être
à niveau dégradés par les tracteurs?

Est ce que la mairie touchera une indemnité
pour ce service rendu ou est ce que cela va
rapporter aux agriculteurs concernés?

Tous les cheffez n'ont pas internet pour se
renseigner?

Il émet un avis défavorable par manque de
serious sur ce projet.

o/ Pichon

document

Avec lecture du

Demande d'autorisation d'exploitation
Expansion du plan d'épandage

Plan N°3

par nous : M^{me} Pichon et Lenoir

Je trouve lamentable que ce projet nous soit présenté à quelques jours de la date butoir à laquelle nous pouvons donner notre avis.

De plus la date du 26/01/2019 pour la réunion en présence du commissaire enquêteur ne nous a jamais été précisée : aucun courrier dans les boîtes aux lettres ni dans le bulletin municipal (infos Quierzy).

Dans un premier temps on s'informe puis dans une seconde on réfléchit et on répond à l'enquête.

- Serait-ce dans l'intention de nous c'informer d'actions déjà "bien avancées" ?
- Quels en sont les réels bénéfices et à qui cela profite-t-il ?

A la lecture de ce document, il n'y a qu'un peu d'indications à propos de la composition des digestats, de la fréquence des épardeages, de leur volume, du nombre et de la fréquence des transports de l'itinéraire emprunté par les véhicules transportant ces résidus.

Renseignements pris sur le site internet, il reste beaucoup de points à approfondir et à éclaircir.

L'analyse officielle des digestats

(Pasteurisation des digestats, tuer les bactéries)

Qualité des digestats : si bonnes d'épuration, épandage pendant combien de temps ? (10 ans min.)

Maximum 30 tonnes /en 10 ans ; Répartition ?

Etude géologique (sondage à la tarié : carotte des terres sur lesquelles seront épandus les digestats.)

Je m'inquiète donc pour la tranquillité de notre village, nuisances olfactives, sonores, environnementales, coûts de ces épardeages, coûts de la réfection des voies de circulation utilisées à cet effet et à quel point ces coûts seront-ils fonctionnés ?

Compte tenu des renseignements donnés à ce jour et de leur manque de clarté et de précision, j'émet un avis défavorable à ce projet.

Nadège Francine Leroux
1 Rue de la Lande 02300 QUIERZY